

Luxembourg, le 31 août 2021

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Rehaussement de la voie cyclable à l'intersection entre la route d'Esch et l'avenue Marie-Thérèse**

À l'issue de la mise en place temporaire d'une voie cyclable élargie à l'avenue Marie-Thérèse, la Ville de Luxembourg a opté pour un rehaussement définitif de la voie cyclable par rapport à la chaussée à l'intersection entre la route d'Esch et l'avenue Marie-Thérèse.

Ce nouvel aménagement, offrant une séparation matérielle par rapport au trafic motorisé, permet désormais aux cyclistes de se déplacer en toute sécurité et en site propre de la route d'Esch en direction du centre-ville pour emprunter l'itinéraire cyclable à l'avenue Marie-Thérèse.

Grâce à cet aménagement définitif, la Ville vise à promouvoir durablement la mobilité douce en optimisant continuellement les infrastructures cyclables au cœur de la capitale.

Plus d'informations : [velo.vdl.lu](http://velo.vdl.lu)

Contact presse :

Christopher Probst  
Communication & relations publiques  
Ville de Luxembourg  
+ 352 4796 5018  
[cprobst@vdl.lu](mailto:cprobst@vdl.lu)